

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

TROPHEES PRO BONO 2021

Les dossiers de candidatures sont adressés par mail à l'adresse barreausolidarite@avocatparis.org **avant le 30 juin 2021**. Le candidat indiquera en objet du mail « *Candidature Trophées pro bono 2021* » - suivi de son nom ou du nom de son cabinet ou de son collectif d'avocats.

Un dossier de candidature est composé :

- Du présent formulaire dûment complété ;
- D'une photo du ou des candidats ou d'une illustration du projet ou de l'association (logo, photo, etc) ;
- De toute pièce utile à la présentation de l'action ou des actions présentées.

1) **Nom de l'élève-avocat, de l'avocat, du cabinet ou du collectif d'avocats qui candidate :**



ORRICK

31 Avenue Pierre 1^{er} de Serbie
76016 Paris

www.orrick.com

Orrick Pro bono page :

<https://www.orrick.com/en/Community/Pro-Bono>

Orrick Care :

<https://www.orrick.com/en/Community/Orrick-Cares>

2) **Choisissez une catégorie de Trophées selon votre profil¹ :**

Prix en Equipe (cabinet ou collectif d'avocats)

3) **Indiquez si vous souhaitez candidater au Prix pro bono Paris-Québec :**

¹ 5 initiatives seront récompensées cette année lors de la cérémonie de remise des Trophées le lundi 11 octobre 2021, par :

1. Le Prix Junior « Henri Leclerc » dédié à un projet porté par élève-avocat ou un avocat de moins de 5 ans d'exercice désigné par un vote électronique ouvert à tous les avocats du barreau et aux élèves-avocats de l'efb
2. Le Prix « solo » récompensant une initiative portée par un avocat individuel
3. Le Prix en « Équipe » récompensant une initiative portée par un cabinet ou un collectif d'avocats
4. Le « Prix des Avocats » récompensant une candidature, toutes catégories confondues, sur la base d'un vote électronique ouvert à tous les avocats du Barreau de Paris.
5. Le prix pro Bono Paris-Québec récompensera des projets à vocation solidaire en harmonie avec les valeurs et principes de la Francophonie.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



X Non

- A. Description de l'action ou de l'association soutenue bénévolement par le candidat :
- B. Description du public-cible de l'action ou de l'association et si possible des impacts mesurables de l'action en faveur de ce public :
- C. Description de l'engagement du candidat au sein de ces actions ou de l'association :

Servir nos communautés et créer un impact social positif par le recours au pro bono est une valeur partagée par l'ensemble des bureaux d'Orrick. Le cabinet représente actuellement plus de 600 clients individuels et associations à but non lucratif sur une base pro bono et s'associe à plus de 100 organisations de défense des droits pour servir ces clients.

Si tous nos avocats (en ce y compris les stagiaires et les associés) sont tenus d'effectuer un minimum de 20 heures de travail bénévole par année civile, la plupart d'entre eux font bien plus que cela. Ainsi, l'an dernier les avocats du bureau de Paris ont effectué un total de plus de 2275 heures avec une moyenne de plus de 35 heures par avocat.

Ces heures ont été utilisées principalement au profit d'associations caritatives pour leurs besoins juridiques quotidiens et afin de permettre aux individus en situation de précarité d'avoir accès à la justice. Une portion de ce temps passé a été mis au profit de projets de recherche ou de financement à impact social.

- Depuis fin 2020 ou sommes partenaire de la Clinique Juridique de la Sorbonne. Créée en 2015, la Clinique Juridique de la Sorbonne s'est donnée pour missions de promouvoir l'accès au droit des particuliers et des personnes morales dont la demande d'information juridique est grandissante et de parfaire la formation des juristes de l'Université Paris I en leur permettant de mettre en pratique et approfondir leurs connaissances de manière concrète. Grâce à son réseau d'enseignants-chercheurs, ce sont près de 250 cas qui ont été traités par la Clinique depuis 2019.
- Dans le cadre de ce partenariat, les avocats du cabinet apporteront leur contribution à cette mission par l'encadrement des étudiants de la Clinique dans le traitement des affaires qui lui sont confiées. Cette assistance, précieuse pour les étudiants débutant dans leurs premiers dossiers, prendra la forme d'une aide juridique concernant une affaire visée.
- Nous avons conseillé Fairbrics, une startup spécialisée dans la fabrication de tissus synthétiques vierges réalisés à partir des déchets de CO2 au lieu de ressources fossiles. Une technologie qui répond aujourd'hui parfaitement aux attentes du secteur de la mode et des consommateurs.
- Notre aide comprend la rédaction des statuts de la société, au dépôt de sa marque et brevet et à la revue et des contrat commerciaux de la société.
- Nous conseillons régulièrement l'association SOS Villages d'Enfants qui défend les droits de l'enfant. Récemment, nous avons aidé l'association à revoir son modèle de protocole d'accord dans le cadre de la mise en place de projets internationaux.

Outre l'important travail pro bono que les avocats du bureau de Paris réalisent au cas par cas auprès des associations caritatives, nous poursuivons tout au long de l'année nos actions de soutien aux

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



personnes vulnérables et défavorisées dans des domaines du droit tels que l'immigration, le droit au logement et la violence domestique. Nos avocats bénévoles n'ont pas besoin d'expérience ou de connaissances préalables dans ces domaines du droit, une formation complète est dispensée par les experts des organisations avec lesquelles nous travaillons, qui supervisent le travail de nos avocats. Plus de la moitié du bureau de Paris est actuellement impliquée dans au moins un de ces projets, et un quart est dans deux ou plus. En voici quelques exemples :

- **L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme ("AADH")**, dans le cadre de ce partenariat, nos avocats des différentes équipes du bureau formés au droit de la traite, des réfugiés et de l'immigration, puis (sous supervision) travaillent avec des ONG et des associations caritatives pour aider les enfants victimes de la traite et les mineurs non accompagnés dans toute la France. Un exemple de client récemment aidé par ce projet est un homme âgé originaire d'Algérie, arrivé en France à l'âge de 16 ans, qui a vécu et travaillé ici toute sa vie, mais n'a jamais régularisé son statut. Il était donc devenu indigent, vivant dans un centre d'hébergement et incapable de recevoir une aide médicale appropriée. Notre avocat a accompagné le client au tribunal pour déposer et soutenir sa demande de permis de séjour fondée sur des motifs graves de santé. Bien qu'une décision permanente n'ait pas pu être prise immédiatement, notre avocat a plaidé et obtenu un permis temporaire de six mois afin que le client puisse continuer à rester en France et recevoir une aide sociale financière et des soins médicaux jusqu'à ce qu'une décision permanente soit prise.
- **Droits d'urgence**, dans le cadre de ce partenariat nos avocats formés au droit de l'immigration (et aussi sur certaines questions de droit pénal et de droit du travail) apportent leur assistance aux individus logés dans un centre d'hébergement temporaire pour hommes isolés et vulnérables. En raison de COVID-19, la plupart du travail est effectué à distance. Par exemple, nos bénévoles ont récemment aidé un ressortissant roumain à demander un permis de séjour européen, son droit au RSA (Revenu de Solidarité Active) et d'autres prestations, ainsi qu'une aide au logement.
- Notre cabinet est également impliqué dans un projet pro bono régional appelé "**Projet collaboratif Grèce**", que nous menons avec cinq autres cabinets d'avocats partenaires et l'ONG **European Lawyers in Lesvos (ELIL)**, pour aider à résoudre la crise actuelle d'accès à la justice pour les demandeurs d'asile en Grèce. Chaque cabinet a engagé des fonds et, avant la crise sanitaire du COVID, envoyé un certain nombre d'avocats bénévoles sur l'île de Lesvos pour des détachements de deux semaines afin de fournir une assistance et des conseils pro bono aux demandeurs d'asile sur place. Depuis la crise sanitaire, ce projet est mené à distance.

Vos contacts :

George Rigo
Associé M&A Private equity -
Responsable du pro bono au
sein du bureau de Paris :
grigo@orrick.com

Shirley Ferreira
Responsable Marketing
Communication & Business
development du bureau de
Paris
sferreira@orrick.com

Amy Grunske
Orrick Head of International Pro
Bono, Sustainability and
Community Responsibility
agrunske@orrick.com